

**DÉLIBÉRATION N°2022-23_099
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 23 mai 2023

6. Validation des points de la CFVU des 30 mars et 4 mai 2023

**Point 6.10 Travaux de la commission FSDIE du 25 avril 2023
(CFVU du 04 mai 2023)**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 19 Membres représentés : 8 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
---	--

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU la délibération CFVU_2022-2023_067 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le projet de l'association BARAC pour l'organisation des journées d'été de l'ANEMF pour un montant de 25 000 €.

Besançon, le 26 juin 2023

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry CAMUS', is written over a horizontal line.

Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 6.10.1 : Délibération CFVU_2022-2023_067 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

DELIBERATION N°2022-23_067
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 4 mai 2023

Travaux de la commission FSDIE du 25 avril 2023 (soutien > 23 000 €)

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 23 Membres représentés : 6 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 29 Pour : 29 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, donnent un avis favorable sur le projet de l'association BARAC pour l'organisation des journées d'été de l'ANEMF pour un montant de 25 000€.

Besançon, le 4 mai 2023

Pour la Présidente et par délégation,
le directeur général des services

Thierry CAMUS



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Travaux de la commission FSDIE du 25/04/2023

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



Présents : Camille Buhot (VP étudiante), Romain Hassold (VP étudiant), Elodie Belle (Responsable BVE), Nathan Durupt (élu CFVU - collège usagers), Charline Brochet (GBM/Ville de Besançon), Louise DOUEK (élue CA - collège usagers), Sélim Chanard (CROUS), Ghislaine Gaultier (SSAC), Romane Bourne (RéciDev), Lauriane Masson (BVE), Amélie Brantus (BVE).
Excusés : Anne Tatu (VP Vie étudiante), Laurence Ricq (VP Formation en charge de la CFVU), Samir Jemei (élu CFVU - collège E-EC), Fred Kakpo (élu CA - collège usagers), Maxime Conte (élu CFVU - collège usagers), Sarah Chavaudra (élue CFVU - collège usagers), Magali Gauthrot (PMA)

Validation par le CA nécessaire pour toute subvention FSDIE supérieure à 23 000 euros.

	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Nombre d'étudiant.e.s impacté.e.s	Date de réalisation	Budget global du projet hors valo	ratio demande FSDIE/budget global	Subvention demandée UFC	AVIS	Attribution définitive	VOTE	Observations
PROJETS	BARAC	Organisation des journées d'été de l'ANEMF	Besançon	Autres	50	6 au 9/07/2023	60 300,00 €	41,46%	25 000,00 €	FAVORABLE	25 000,00 €	UNANIMITE	La commission salue la qualité de la présentation du projet. Il est important que le maximum d'étudiants de l'université participent. La communication du projet pourra passer via le BVE pour une ouverture des inscriptions aux autres membres d'associations étudiantes. La commission invite l'association à valoriser l'engagement des étudiants bénévoles et des étudiants ayant participé à une formation du congrès via le supplément au diplôme. Pour les futures projets, il sera important de veiller à diversifier les sources de financement.
	Totaux							60 300,00 €	41,46%	25 000,00 €		25 000,00 €	